



Crédit photo © Crespeau



Marie-Pierre MOUTON  
Présidente de la CLIGEET

La CLIGEET assure une mission de suivi des installations nucléaires du Tricastin et d'information des publics en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de surveillance de l'environnement. Instance de concertation pluraliste, elle réunit les acteurs du territoire (élus, associations de protection de la nature et de l'environnement, organisations syndicales, personnes qualifiées et représentants du monde économique) les exploitants, les services de l'Etat et l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection.

Depuis le 15 septembre 2024, les services de l'Etat et l'exploitant EDF ont lancé une campagne nationale de renouvellement des comprimés d'iode stable. Elle vise à se prémunir des conséquences sanitaires d'un rejet d'iode radioactif qui pourrait survenir en cas d'accident. Si l'engagement des pouvoirs publics et des industriels pour une réduction des risques à la source est maximal, les autorités et la population doivent aussi se préparer aux situations d'urgence. Retirer ses comprimés, c'est donc un geste responsable et citoyen auquel la CLIGEET consacre sa 7<sup>e</sup> lettre d'information.



## ACTUALITÉS...

### RÉUNION OUVERTE AUX PUBLICS

Réunion publique de la CLIGEET  
le 24/09/24 à Suze la Rousse  
« Surveillance environnementale et  
installations nucléaires du Tricastin »



Réunion publique du 24 septembre 2024

### RÉUNIONS OUVERTES AUX MEMBRES ET PARTENAIRES

- **Activité statutaire** : deux réunions de bureau les 06/06/24 et 08/11/24 et deux assemblées plénières de la CLI les 03/07/24 et 22/11/24 permettant d'échanger autour de l'actualité des installations du Tricastin



Assemblée plénière du 22 novembre 2024

- **Participation à l'exercice de crise nucléaire du 28 novembre à la centrale du Tricastin**

Les exercices d'urgence nucléaire et radiologique permettent d'éprouver les dispositions prévues par les services de l'Etat (plan particulier d'intervention) et EDF (plan d'urgence interne) en cas d'accident à la centrale nucléaire du Tricastin.

L'exercice a permis de tester les systèmes d'alerte à la population (sirènes, SMS et téléphones fixes), la chaîne d'information et la coordination des pouvoirs publics... Sur le terrain, des simulations ont également eu lieu : prise en charge de personnes potentiellement contaminées au Groupement Hospitalier de Montélimar, évacuations d'écoles, mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement à Pierrelatte.



Exercice de crise du 28/11/24

- **Remise de l'avis de la CLIGEET dans le cadre de l'enquête publique sur l'extension de l'usine Georges Besse II**

- **Temps de partage de connaissance « Présentation du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs 2022-2026 » le 24 juin**

La nouvelle campagne nationale de distribution préventive d'iode stable a débuté le 15 septembre 2024 et s'achèvera le 15 septembre 2025. Elle vise à doter chaque foyer, entreprise et établissement recevant du public (ERP) situé dans le périmètre immédiat d'une centrale nucléaire afin de prévenir les effets sanitaires d'un éventuel rejet d'iode radioactif.



**J'ANTICIPE**  
et JE VAIS RETIRER  
mes comprimés d'iode

## A QUOI SERVENT LES COMPRIMÉS D'IODE ?

### Qu'est-ce que l'iode ?

L'iode est un oligo-élément naturel, indispensable au fonctionnement de la thyroïde. On le trouve dans l'eau et les aliments que nous consommons (poisson, viande, fruit, lait...).

En cas d'accident, de l'iode radioactif produit à l'intérieur d'un réacteur peut être rejeté dans l'environnement. La prise de comprimés d'iode stable permet de

protéger la thyroïde : en la saturant, elle évite la fixation d'iode radioactif.

### Comment prendre les comprimés ?

Pour être efficace, l'iode stable doit être ingéré uniquement lorsque la consigne est donnée par le Préfet. Idéalement, il doit être pris quelques heures avant le passage des particules et gaz radioactifs et au plus tard 8 heures après.

### POSOLOGIE



#### Personne de plus de 12 ans

2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait)



#### Enfant de 3 à 12 ans

1 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)



#### Enfant de 1 mois à 3 ans

1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)



#### Enfant jusqu'à 1 mois

1/4 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

### Les contre-indications de la prise d'iode stable

Les maladies thyroïdiennes présentes ou passées (les goitres compressifs) : les hypersensibilités connues à l'iode, les dermatites herpétiformes, les vascularités avec hypocomplémentémie. Dans ces situations, il est nécessaire de se renseigner auprès de son médecin traitant. La grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications.

## SUIS-JE CONCERNÉ ET COMMENT ME PROCURER DES COMPRIMÉS D'IODE ?

### Qui assure la distribution d'iode ?

En cas d'alerte nucléaire avec un risque de rejet radioactif dans l'environnement, les services de l'Etat organiseront des distributions d'iode à domicile. Il existe des stocks dans chaque département.

Pour gagner du temps, il est recommandé aux habitants situés entre 0 et 20 km d'une centrale nucléaire de disposer d'iode stable à domicile. Des campagnes de distribution sont organisées de manière régulière depuis 1997. La périodicité des campagnes tient compte des dates de péremption des comprimés qui est de 10 ans.

### Suis-je concerné ?

La campagne 2024-2025 concerne le périmètre 0-10 km (à retrouver sur la carte en page 3). Les habitants, ERP et entreprises du périmètre sont invités à se procurer de l'iode. La campagne prendra fin le 15 septembre 2025.

A partir de 2026, le système des campagnes annuelles sera remplacé par une distribution en continu sur le périmètre 0-20 km.

### Comment se procurer des comprimés d'iode ?

#### JE SUIS UN PARTICULIER

Je me rends dans l'une des pharmacies recensées sur le site :

<https://www.sante.fr/campagne-distribution-iode>

L'iode m'est remis gratuitement et sans justificatif de domicile.

#### JE SUIS RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT (entreprise ou ERP)

Je recense les besoins du site (personnels, clients, usagers) et je remplis le bon de retrait disponible sur le site de la Préfecture de la Drôme en bas de la page « risque nucléaire ». Je me rends ensuite dans l'une des pharmacies recensées sur le site :

<https://www.sante.fr/campagne-distribution-iode>

L'iode m'est remis gratuitement.

### En cas de question ?

Vous pouvez adresser vos questions à la préfecture de la Drôme sur l'adresse mail dédiée :

[pref-distribution-iode@drome.gouv.fr](mailto:pref-distribution-iode@drome.gouv.fr)

## ALERTE NUCLÉAIRE, JE SAIS QUOI FAIRE !

Les comprimés d'iode stable constituent une partie de la réponse en cas de crise : ils permettent de protéger la thyroïde de l'iode radioactif mais ils ne protègent pas contre les rejets d'autres éléments radioactifs pour lesquels la mise à l'abri ou l'évacuation sont la seule protection. Il est donc important de connaître les 6 réflexes pour bien réagir en cas d'alerte.

### alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

## 6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment



2

Je me tiens informé



3

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



4

Je limite mes communications téléphoniques



5

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

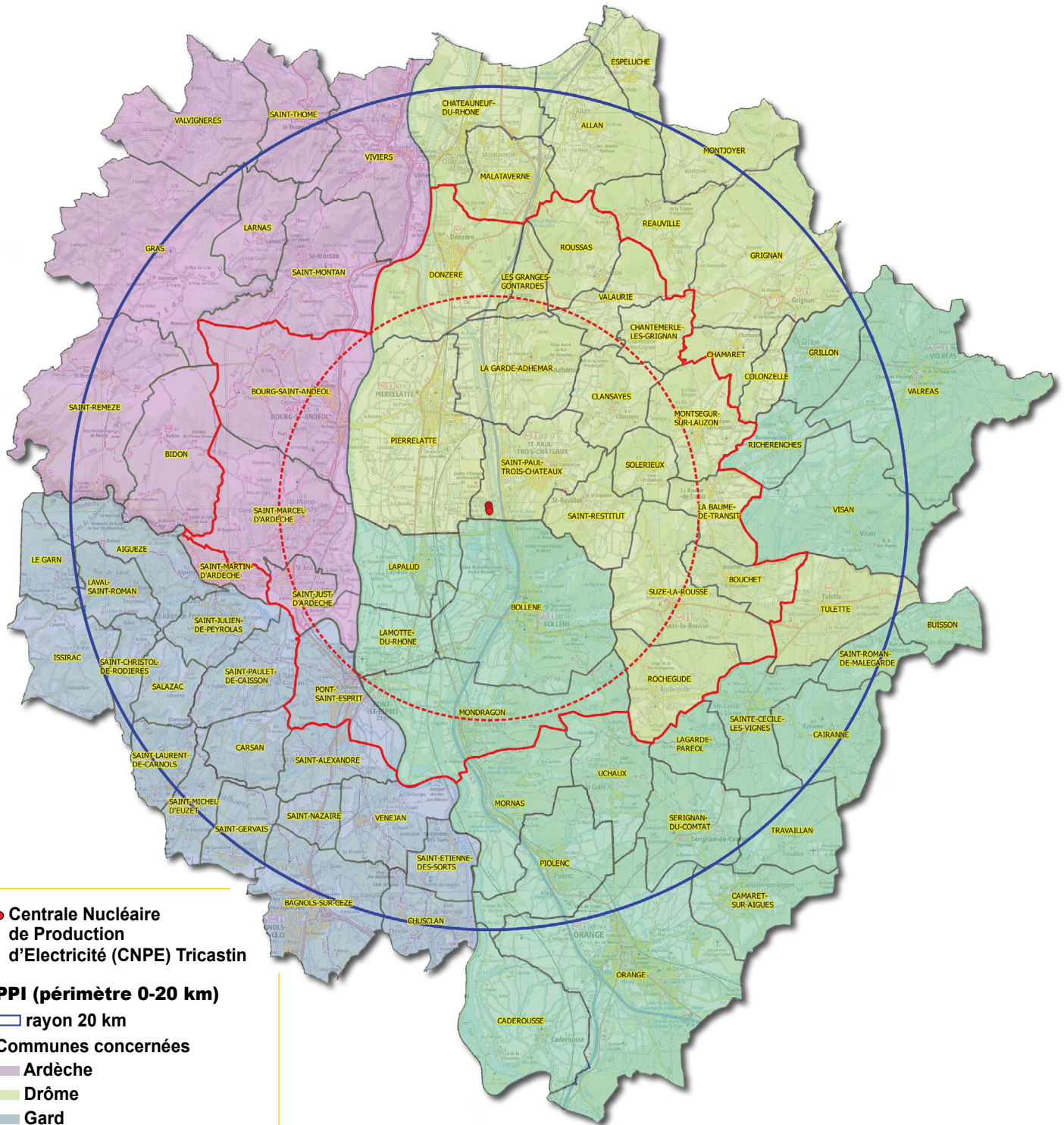


6

Je me prépare à une éventuelle évacuation



**CARTE DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) TRICASTIN**



- Centrale Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) Tricastin
- PPI (périmètre 0-20 km)**
- rayon 20 km
- Communes concernées**
- Ardèche
- Drôme
- Gard
- Vaucluse
- PPI (périmètre 0-10 km)**
- Rayon 10km
- Communes incluses dans le périmètre 0-10 km

**PRÉFET DE LA DRÔME**  
Liberté  
Egalité  
Fraternité

Cartographie DDT 26/SDSR 28/03/2018  
Données préfecture de la Drôme et © IGN-BD  
CARTO © Fond © IGN - SCAN100 ©

